

Subvention Culturelle 2026

Clôture des dossiers le 31/01/2026

Saison 2026



Création



Nom de l'association :

Montant de subvention demandé :

Montant de budget prévisionnel :

Soit une demande de % :

Première demande de subvention

Renouvellement

ENGAGEMENT

Je soussigné(e),

Président(e) de l'association, sollicite la Communauté de communes Bazois Loire Morvan pour l'attribution d'une subvention à hauteur de Euros.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements administratifs et financiers fournis dans le cadre de cette demande de subvention, et engage l'association à satisfaire aux contrôles réglementaires découlant de l'attribution éventuelle d'une subvention, à justifier l'emploi des fonds accordés, à produire les budgets et les comptes ainsi que le compte-rendu d'activité dans les délais impartis.

- Je certifie avoir pris connaissance du règlement et des modalités d'attribution des subventions.
- Je certifie que l'association est déclarée, en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales, ainsi que des cotisations et paiements correspondants.
- Je déclare avoir pris connaissance du règlement d'attribution des subventions, et j'en accepte les conditions.

A

le

Le / La Président(e)

Renseignements sur la structure

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Site internet :

Date de création (JO) :

N° SIRET :

Code APE :

Licence de spectacle n° :

Si oui, attribuée à :

Responsables de la structure

(Nom, prénom, mail, téléphone)

Président (e) :

Trésorier (e) :

Secrétaire :

Directeur/trice :

Administratif :

Responsable artistique :

Description du projet

Intitulé de l'opération

Date du projet / de saison / dates des événements

Lieu(x)

Quelles sont la ou les communes concernées ? Intérieur / plein air ?

Descriptif synthétique du projet

Quel est votre programmation (en annexe si besoin) ? Quels sont votre propos culturel, vos choix artistiques et votre format de manifestation ?

Moyens humains

Nombre adhérents :

Montant cotisation :

Nombre membres actifs :

Nombre de bénévoles :

Nombre de salariés :

Aides

Quelles sont les prestations dont vous bénéficiez ? Quel est le personnel mis à disposition, les locaux utilisés et/ou le prêt de matériel ?



Le saviez-vous ? La campagne FDVA 2026 pour la Nièvre est ouverte jusqu'au 21 janvier 2026

Fonds pour le fonctionnement global de l'activité d'une association et mise en œuvre de nouveaux projets innovants et/ou structurants porté par l'État. lien [FDVA](#)

Adresse courriel
ce.sdjes58.fdva@ac-dijon.fr

DSDEN SDJES

19 Place Saint-Exupéry 58000 Nevers
03 45 64 02 37 - 03 45 64 02 34

Partenariats et communications

Quels sont la nature et la qualité de vos partenariats ?

Votre projet est-il conçu ou mis en œuvre de manière participative ?

Quel est votre plan de communication ?

Uniquement pour le dossier Creation (thatre)

Quelle est l'implantation de la Cie ?

Avez-vous un calendrier de diffusion sur le territoire de la CCBLM ?

Votre creation s'inscrit-elle dans les pratiques amateurs ?

Objectif du projet

Quel est le rayonnement de votre projet ? A quel(s) besoin(s) votre projet répond-il ? Quelles sont les retombées attendues ?

Public

Quels sont les publics spécifiques concernés (enfance, scolaire, famille, seniors...), ainsi que vos actions de médiation mises en place en amont ou lors de la manifestation (Ateliers, rencontres, conférences, etc.) ?

Quel est votre politique tarifaire ?

Politique environnementale

La CCBLM s'inscrit dans une démarche écoresponsable, globale et respectueuse de l'environnement.



Pour aller plus loin...

Aide logistique festival / zéro déchet plastique

www.drastic-on-plastic.fr

Aide financière « Festival des solutions » région BFC :

www.bourgognefrancheecomte.fr/node/3123



Le cas échéant Emploi de la subvention 2025

Indiquez le bilan quantitatif et qualitatif et les difficultés rencontrées.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter les services de la CCBLM
03.86.30.09.93 ou d.cornu@bazoisloiremorvan.fr ou contact@bazoisloiremorvan.fr

Budget prévisionnel simplifié 2026

Le budget prévisionnel constitue l'état des charges et des dépenses.

Celui-ci doit être équilibré et faire apparaître les financeurs publics et privés.

CHARGES		PRODUITS	
POSTE	MONTANT	POSTE	MONTANT
ARTISTIQUES		PARTENAIRES PUBLICS	
TECHNIQUES			
ADMINISTRATION			
ORGANISATION		SOCIÉTÉS CIVILES (Sacem...)	
COMMUNICATION			
		PARTENAIRES PRIVÉS	
AUTRES (précisez)			
		RECETTES PROPRES	
TOTAL		TOTAL	